

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2024

Présents : ASCARI S. / ROUSSON L. / STOFFT N. / PELLEGRIN R./ BERNARD A. / BARDINE L / LEOUZON P. / VINCENT J.

Excusés : BAUDRAND M. / ROBERT G./ RIOU J./ CHEVAT L./ GRANDJEAN L./ TEILHAS-BALME V.

Alain BERNARD ouvre la séance à 20h, présente le compte rendu du mois de mai. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ Affaire Tribunal / DSP Camping

Le 5 février 2024, la Préfecture de l'Ardèche, puis lors de l'audience du 17.06, le TA de Lyon, ont souhaité que la commune ramène à 10 ans la DSP du Camping liant la collectivité aux co-gérants M. LALLEMAND et Mme PONSON, et ce, afin de se conformer au marché initial.

Le Conseil Municipal s'est réuni mardi 25 juin et a statué ; à l'unanimité des présents, la délibération du 29.11.2022 est annulée et remplacée : cette gestion en délégation de service public est réduite à 10 ans, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2032.

La Préfecture attend de la commune d'autres éléments : avenant à la convention initiale, délibération des tarifs appliqués, montant du loyer notifié dans la convention, Ces éléments vont être traités par le secrétariat et seront validés lors du prochain CM.

✓ École

M. ASCARI, adjoint aux affaires scolaires : 178 élèves sont attendus pour la rentrée 2024, pas d'inquiétude pour les effectifs ; départ de JM RAVEL directeur de l'école de SAINT BAUZILE, son poste n'est pas occupé par une personne titulaire à la rentrée mais donné à titre provisoire. M. ASCARI invite à la méfiance car il soupçonne la volonté du rectorat à désigner un seul directeur pour les deux écoles, SAINT VINCENT et SAINT BAUZILE, et, à terme, certainement un seul pour le RPI. Il est en effet plus facile de convaincre une seule personne que trois lors de décisions ou de prise de position. Pour les parents, il est également plus difficile de s'adresser à un interlocuteur qui n'occupe pas l'école où a eu lieu un incident. Le maire appelle à la vigilance et porte ce point au Conseil d'Ecole de la rentrée.

A l'école de ST LAGER, aucune tension/altercation à signaler. Les dames de la cantine séparent systématiquement les éléments qui pourraient devenir perturbateurs.

Départ en retraite de Mme Géraldine FOUREL, son poste est attribué à Ambre PERGE, déjà professeure des CM2 cette année, elle est titulaire d'une habilitation EMILE, un programme d'enseignement en anglais, cet enseignement sera appliqué dès la rentrée prochaine (certaines matières seront enseignées en anglais), plusieurs écoles du bassin ont déjà bénéficié de ce programme.

Stéphanie ROUSSEAU renouvelle sa disponibilité une année, elle enseignera à Privas, son poste sera assuré par des enseignants remplaçants.

Remise aux CM2 des calculatrices : le département a décidé d'offrir aux nouveaux élèves de 6ème, à la prochaine rentrée, un sac contenant notamment des calculatrices. Il est donc inutile de les offrir en double cette année. Ces calculatrices ayant déjà été commandées, la société Savoirs Plus a accepté de les reprendre, les élus en charge des affaires scolaires ont opté pour un bon d'achat à la Papeterie 3BBureau à Privas. Ces bons, ainsi qu'une clé USB, seront remis ce jeudi 27 aux élèves.

Fête des écoles : samedi matin 22 juin à St Bauzile. Départ en retraite de JM RAVEL, un cadeau lui a été remis, une belle chanson a été entonnée par ses anciens élèves, parents, enseignants.

✓ Voirie

Sur 5 entreprises sollicitées, deux seulement ont répondu.

Il est donné lecture des deux propositions, ces offres ont été transmises au Technicien Conseil pour analyse :

✓ COLAS 41 367,50 € HT

✓ SCR 33 000,00 € HT

Sauf avis contraire, la commission propose de retenir la société SCR, la moins-disante.

L'entreprise SCR s'engage à réaliser les travaux de réfection de la route du Moulin du Geai au quartier Rouvèze en même temps.

✓ Chantier en cours

Bâtiment multi accueil, S.ASCARI : les travaux avancent bien, les parois de la structure du bâtiment ont été remplies au béton, la grue remplacée. Le SDE a été mandaté pour aider la commune à choisir une société qui installe des panneaux photovoltaïques en toiture, 5 devis sont présentés, les sociétés semblent toutes sérieuses. Une analyse des offres sera réalisée par M. Benoit VIGNE du SDE.

La CCARC poursuit ses investigations quant à la création d'un collectif d'achat pour implanter des panneaux sur les communes affiliées, cependant les projets les plus petits sont écartés car jugés non rentables. (en dessous de 36kW)

Aménagement cuisine : deux sociétés ont été contactées pour la réalisation et l'aménagement de la future cuisine, REYNET Privas et MATAL Aubenas. Seul REYNET a produit un devis de 34 000 €. MATAL estime les travaux entre 30 000 et 40 000 € selon le matériel choisi. Le devis à venir sera présenté au prochain CM.

Fibre optique : M. Hamza AGOUZOUL de la société Axione relance les élus en charge du dossier pour l'implantation de 27 poteaux sur la commune ; l'emplacement de ces poteaux sont les suivants : La Garenne, Haut Lombard, Champesteve-Ouest, Champesteve-Est, Moulin du Geai, Bremonde, La Gare, les Pontillons, Rouvèze, Chamonte, Bruchon, Richard, Les Motès. Les élus sont inquiets et souhaitent reprendre l'emplacement de chaque poteau un par un. Une réunion de travail sera programmée afin de ne pas implanter plus de poteaux que nécessaire.

PLU : mardi 11 juin, une réunion a eu lieu avec deux architectes paysagistes, missionnées par la DDT, Mme BRUNET-LECOMTE, M. AMUNATEGUI, le maire et des élus. Ces architectes ont été à l'écoute des propositions, ont tenu compte de l'architecture de l'ensemble du village et de la conjoncture des bâtiments existants, sans parti pris ni orientations prédéfinies, ces personnes compétentes ont permis un échange de qualité, sur l'agrandissement du village côté nord sans dénaturer l'aspect et la vue du village depuis son entrée, qui doit être, d'un avis général, préservé. Le projet communal a été parfaitement compris et encouragé, dans le respect des 100 mètres maximum depuis la chaudière.

Dans le cadre des crédits liés à la Dotation Globale de Décentralisation urbanisme, un appel à projet permet d'apporter un financement à l'élaboration de cette OAP de qualité.

La commune de SAINT LAGER BRESSAC s'engage à associer les services de l'État, DDT, à la démarche d'étude et à la transcrire de façon opérationnelle par une OAP dans le PLU .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, souhaite s'engager et réaliser cet appel à projet et sollicite l'aide de l'État à hauteur de 80 % du coût de l'opération.

✓ Divers

SITSL : Rappel problème devant école stationnement des parents, les bus ont du mal à manoeuvrer, une solution est recherchée.

Le Président du comité départemental de **cyclotourisme de l'Ardèche**, M. JM ROBERT, souhaite disposer de la salle polyvalente afin d'organiser des élections, le vendredi 13 septembre prochain de 16h30 à 19h30 pour un nombre estimé de 50 personnes ; la salle n'est pas réservée actuellement, si elle est disponible, le comité pourra en bénéficier, si elle est louée, ils pourront disposer de la cantine.

Repas du CCAS le 27 octobre.

Demande d'une administrée : la commune de Chomérac permet aux jeunes de 15 à 18 ans de gagner 20 € en travaillant 3h, les élus approuvent la démarche mais cette initiative n'est pas transposable à St Lager car il faut mobiliser une personne encadrante. Les techniques sont en nombre réduits actuellement, ils n'ont pas le temps de « chapeauter » un jeune. Par contre, si l'arrêt maladie d'un agent technique venait à se prolonger, ils envisagent de proposer un contrat à un jeune qui aurait postuler pour travailler cet été. (arrachage ambroisie par exemple début août)

Personnel : Mme VERMAUT, en arrêt maladie actuellement, ne souhaite pas voir se renouveler son contrat. Mme PAPIN Delphine, remplaçante à ce poste depuis plusieurs mois, accepte ce même poste en septembre, Mme LALANNE Enedina, surveillante pause méridienne soit 6h/semaine scolaire, accepte un renouvellement de

son contrat en septembre. De même le contrat PEC de Gérard RIOU se termine en septembre, une demande de renouvellement sera transmise aux services de France Travail (Pôle Emploi)

Réunion d'information sur les services apportés par France Services à Meysse : créé en 2021, ce service apporte de l'aide aux personnes du bassin sans sélection géographique, 3 agents y travaillent ; ils aident les citoyens dans leurs démarches administratives, Ce service est subventionné à hauteur de 51 % par l'État, qui d'une certaine façon se désengage également de ses obligations. France services envisage la création d'ateliers Informatique dès cette rentrée.

Piscine : porte changée, ouverture de l'établissement le 16 juin, mercredis et WE, en semaine réservée en juin pour les scolaires. A partir du 1^{er} juillet, ouvert tous les jours de 11h à 19h. Côté technique, quelques soucis d'autant que l'agent en charge des aspects techniques du fonctionnement des pompes est absent. En attendant, l'agent en service gère le chlorage manuellement.

Nocturnes : les mercredis 17 juillet et 7 août.

Des panneaux réalisés par l'association de Guy CHAMBON seront disposés dans l'enceinte de l'établissement (murs et grillage) par les agents communaux.

CCARC Politique Culturel, Nathalie STOFFT : 2^{ème} réunion organisée par la CCARC, sur la mutualisation des outils, nouvelle convention artistique et culturelle à signer. Sondage à venir. Des projets sont en cours afin de réduire les inégalités culturelles.

Groupe d'animation : Totale réussite du Bal de la Saint JEAN, le vendredi 21 juin au village, proposé et réalisé par les jeunes de l'association. Plus de 1000 personnes présentes, aucun incident à déplorer.

Élections législatives : rappel des permanences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.